

## **Appel de candidature**

### **Comité d'éthique de la recherche sectoriel en réadaptation et intégration sociale**

#### **Un poste à combler :**

- Expertise en éthique: 1 membre régulier

#### **Mandat du comité :**

Le comité d'éthique de la recherche sectoriel en réadaptation et intégration sociale (CÉR-S RIS) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale est une instance indépendante dont les membres sont nommés par le Président-directeur général. Le comité a le pouvoir d'évaluer, d'approuver, de modifier, d'interrompre ou de refuser tout projet de recherche qui relève de son autorité. Il assure également le suivi des projets de recherche. Le CÉR-S a pour responsabilité de veiller à ce que tout projet de recherche se déroule conformément aux principes éthiques et d'intégrité scientifique reconnus et s'assure de la qualité scientifique des projets de recherche qui lui sont soumis. Avec plus de 300 projets de recherche en cours dans l'établissement, le CÉR-S RIS du CIUSSS de la Capitale-Nationale joue un rôle de soutien en éthique de la recherche.

Le comité se réunit environ 10 fois par année, de septembre à juin, en soirée.

Les membres du CÉR-S RIS possèdent des expertises variées et une expérience leur permettant d'évaluer et d'assurer le suivi des recherches principalement en réadaptation, en intégration sociale et en déficience physique et intellectuelle.

#### **Composition du comité :**

- 2 personnes ayant une expertise scientifique (en recherche);
- 1 personne détenant une expertise en éthique;
- 1 personne détenant une expertise en droit;
- 2 représentants de la collectivité, non affiliés à l'établissement;
- 1 personne ayant une expérience clinique.

#### **Profil de la personne recherchée :**

La personne recherchée a complété une formation universitaire en éthique. Elle maîtrise les principes éthiques applicables en recherche. Elle est en mesure de fournir un éclairage sur les conséquences éthiques de la participation à un projet de recherche, contribuant ainsi à la protection des droits des participants et des participantes. Étant donné que le CÉR-S RIS du CIUSSS de la Capitale-Nationale est un CER-S désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux aux fins de l'application de l'article 21 du Code civil du Québec, la personne recherchée doit être en mesure de traiter des questions éthiques relatives aux projets de recherche effectués auprès des personnes mineures ou majeures inaptes. Une expérience en tant que membre d'un comité d'éthique de la recherche représenterait un atout.

Les exigences du poste demandent une bonne capacité de lecture, de travail en équipe et de

communication de ses idées. Les heures de travail sont compensées selon les barèmes du MSSS pour les CÉR.

**Procédure de nomination :**

- Toute personne intéressée doit faire parvenir une lettre expliquant son intérêt et ses motivations, ainsi qu'un curriculum vitae à jour faisant état de ses qualifications et démontrant sa capacité à assumer le rôle qui lui est dévolu au sein du CÉR-S;
- L'examen des candidatures est sous la responsabilité du CÉR-S ainsi que du Président-directeur général du CIUSSS de la Capitale-Nationale;
- La personne est nommée pour un mandat de 3 ans par le PDG du CIUSSS de la Capitale-Nationale;
- Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le **8 août 2025**.

**Pour information ou pour le dépôt de votre candidature, veuillez contacter :**

Le Bureau de gestion des projets de recherche  
Courriel : [bgp.recherche.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:bgp.recherche.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)